

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire.

**Etai~~ent~~ Présents : Mr, Mmes SYLVESTRE F., COUSIN G., MAYNOU A., DUBOIS G., BUFFARD N., GODIN D., LAURET E., INGOUF P., LORNE V., et LABONNE R.**

**Excusés : M. DECLINCHAMP Frédéric qui a donné pouvoir à M. SYLVESTRE François**

**Mme LAUGAUDIN Chantal qui a donné pouvoir à M. DUBOIS Gilbert**

**M. LHOMME Yann qui a donné pouvoir à M. INGOUF Pascal**

**et Mme TESTA Marjorie qui a donné pouvoir à Mme LAURET Emilie**

**Absent : M. CREPEL Olivier**

**Secrétaire de séance : Mme BUFFARD Nadine**

**Secrétaire de mairie présente : Mme SALKOWSKI Catherine**

**1°) PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 02 Juin 2014 :** La séance a été ouverte sous la Présidence de M. SYLVESTRE François, Maire, qui a donné lecture du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 2 juin 2014.

**2°) Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales :** M. le Maire informe qu'il faut élire 3 délégués et 3 suppléants pour pouvoir aller voter aux sénatoriales le 28 septembre 2014.

Délégués titulaires : Mrs SYLVESTRE François, COUSIN Gilles et Mme LABONNE Roselyne

Délégués suppléants : Mr DUBOIS Gilbert, Mme LAUGAUDIN Chantal et M. GODIN David

**3°) 2014-51 Don :**

Monsieur le Maire informe les membres qu'un don est arrivé en Mairie :

- 50 € de Mme CARTERET Céline concernant son enfant scolarisé à l'école maternelle.

Le Conseil Municipal accepte ce don et autorise M. le Maire à établir le titre de recette correspondant.

**4°) 2014-52 Tarif cantine et garderie midi :** M. le Maire propose de revoir les tarifs de cantine pour l'année 2014/2015 : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide de fixer le prix du repas à 4.10 €

- décide de laisser le prix de la garderie du midi à : 1.00 €.

**5°) Divers :**

M. le Maire informe les membres du Conseil de la préparation du 13 juillet 2014, des conseillers devront préparer les lampions dans la semaine du 7 au 11 juillet 2014. M. COUSIN et son équipe se chargent du feu d'artifice. Un bal sur la place sera animé par l'association Cuy Village en Fête. Une demande sera faite auprès de M. CREPEL pour la sono afin d'animer la retraite aux flambeaux.

Suite à la fermeture de l'épicerie "TOUT A CUY", une administrée est venue en mairie proposer à M. le Maire de faire un dépôt de pain et de tenir un point poste. Le conseil lui propose de faire un dépôt dans la salle de conseil aux horaires qui lui convient. Concernant le point poste, M. le Maire s'est renseigné à la Poste de Pont sur Yonne et ceci n'est pas possible.

POS : M. le Maire fait part d'un courrier reçu de la DDT, informant que les communes ont obligation de mettre en oeuvre un PLU avant la fin 2015. Si aucune procédure de révision est engagée avant fin 2015, le POS deviendra caduc et c'est le RNU qui s'appliquera.

Rythmes scolaires : Après plusieurs réunions, M. le Maire n'a toujours pas plus de nouvelles.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h00.**